

COMPÉTENCE B1.6

SÉQUENCE 1 – CONNAÎTRE LE MÉTIER À TRAVERS SES ACTIVITÉS ET LES COMPÉTENCES QU'IL DEMANDE

GUIDE Portfolio

Votre portfolio va vous servir pour le passage de l'épreuve E4 "Support et mise à disposition de services informatiques", mais aussi pour la recherche de stage et dans la suite de votre parcours professionnel.

Pour l'épreuve E4, le référentiel du BTS SIO précise, entre autres :

"La personne candidate présente son parcours de professionnalisation et justifie les modalités d'acquisition des compétences du bloc « Support et mise à disposition de services informatiques »."



Important

Le portfolio doit être créé dès le début de la formation et alimenté tout au long de la formation.

1. Contenu attendu du portfolio

Dans le cadre du BTS SIO, voici ce qui est clairement attendu au niveau du contenu du portfolio :

Le portfolio retrace le **parcours de professionnalisation** et décrit les **réalisations professionnelles** élaborées au cours de la formation et l'acquisition des compétences décrites dans le bloc de compétences "Support et mise à disposition de services informatiques". Les **stages** permettent également d'alimenter le portfolio à partir des **situations réelles vécues ou observées** et de conserver ainsi des traces pertinentes des observations, analyses et travaux réalisés dans ce cadre.



Important

Les réalisations professionnelles présentées doivent, dans leur ensemble, mobiliser toutes les compétences du bloc "Support et mise à disposition de services informatiques".

Pour chaque réalisation présente dans le dossier, les compétences mobilisées sont précisées.

1A. Parcours de professionnalisation

Le parcours de professionnalisation représente les choix stratégiques réalisés (choix de stages, de missions) permettant d'accéder à des réalisations professionnelles réelles ou observées, dans une logique progressive pour atteindre les objectifs professionnels fixés.

Lors de l'épreuve orale E4 "Support et mise à disposition de services informatiques", vous présenterez au jury votre parcours de professionnalisation, en justifiant vos choix. Le but est de montrer que vous avez mis en place une démarche réfléchie et efficace pour atteindre vos objectifs d'apprentissage et de carrière.

1B. Réalisations professionnelles

Les réalisations professionnelles représentent les travaux réalisés dans le cadre du parcours de professionnalisation et qui ont pour but l'acquisition des compétences techniques attendues dans votre formation.

Chaque réalisation professionnelle doit être obligatoirement accompagnée des compétences officielles couvertes, issues du bloc "Support et mise à disposition de services informatiques" (dont la liste est présente dans le référentiel officiel, et rappelée en annexe, à la fin de ce document).

2. Conseils sur la structuration de votre identité numérique contenant le portfolio

L'idée est de positionner les réalisations professionnelles dans un cadre structuré et plus vaste.

Vous êtes donc invité à créer un site plus global, représentant votre identité numérique. On parle souvent de "portfolio" ce site qui en réalité, contient plusieurs parties, dont le portfolio (la présentation des réalisations professionnelles).

Voici les différentes parties qu'il est conseillé d'avoir dans son portfolio (à organiser et adapter suivant vos envies) :

2A. Partie introductive

Sur la page d'accueil, il est pertinent de trouver :

- un titre vous représentant (exemple : "Étudiant en informatique, systèmes et réseaux" ou "Étudiant en informatique, développement d'applications") ;
- une photo, vos nom et prénom (plus petits que le titre) ;
- un petit résumé sur vous (votre parcours, votre motivation, vos objectifs et métiers visés...) ;
- les liens vers : votre CV (téléchargeable au format PDF), votre profil sur les réseaux sociaux (LinkedIn) ;
- une présentation rapide de la formation actuelle (en tenant compte de l'option) ;
- liste des compétences techniques (technologies, systèmes, langages...) qui sont abordées en cours de formation ;
- une zone de contact.

2B. Réalisations professionnelles

C'est la partie la plus importante et c'est véritablement la partie "portfolio" puisque c'est là que vous présentez vos productions.

Optez pour une présentation visuelle (par exemple, sous forme de vignettes cliquables pour accéder à plus d'informations).

Classez vos réalisations (de préférence par catégories technologiques).

Mettez en avant les réalisations les plus pertinentes (celles qui montrent vos compétences de plus haut niveau).

Pour chaque réalisation professionnelle, il est conseillé de donner :

- un titre explicite ;
- une miniature visuelle (par exemple une copie d'écran) ;
- la date de réalisation ;
- la ou les technologies concernées (si possible avec le logo).

Et si les informations précédentes ont été mises dans une vignette, le fait de cliquer dessus devrait permettre d'obtenir les informations complémentaires suivantes :

- cadre de réalisation ;
- description détaillée et illustrée (captures, schémas...) ;
- si possible, lien vers le téléchargement de la production (GitHub ?) et/ou, dans le cadre d'un site, lien vers le site.

2C. Diplômes et certifications

Le parcours de formation (au sens général, donc incluant les diplômes et certifications) est important. Pensez à inclure aussi l'auto-formation.

Présentez-le, pourquoi pas, sous forme de ligne de temps, en mettant toujours le plus récent en premier.

Ne remontez pas au-delà du bac.

Précisez à chaque fois :

- la date d'obtention ;
- le titre en clair (évitez les sigles) ;
- le lieu (physique ou virtuel, dans le cadre d'un site) ;
- pour une certification, le lien qui permet de la voir.

2D. Veille informationnelle

Présentation de la mise en œuvre des outils et stratégies de votre veille informationnelle.

Cette partie sera développée séparément.

3. Intérêt du portfolio

Cela a déjà été dit en introduction, votre portfolio va vous servir pour l'épreuve E4 mais aussi pour la recherche de stage et d'emploi.

Le portfolio est votre identité numérique qui peut vous suivre toute votre carrière.

Si par la suite vous envisagez d'acquérir un peu de notoriété, c'est aussi un bon moyen.

L'important donc, dans un premier temps, est le travail de consignation. Il faut prendre l'habitude de rédiger des comptes-rendus ou articles même sur un document en ligne : il est toujours possible ensuite de l'intégrer. Le plus dur avec le portfolio ou le site perso en général n'est pas tant l'outil utilisé que le contenu à rédiger. Il ne faut pas attendre pour s'y mettre (et certainement pas quelques jours avant l'examen).

4. Aide à la construction du portfolio

Pour créer un portfolio numérique, vous pouvez :

- 1) le coder vous-même (techniquement intéressant mais chronophage et il n'est pas certain que le résultat soit très professionnel) ;
- 2) utiliser un CMS qui va permettre de construire plus rapidement un site (à condition que vous connaissez bien le CMS) ;
- 3) passer par un site spécialisé dans la création de portfolios (solution à priori la plus rapide et efficace) : par exemple weebly (<http://www.weebly.com/fr>), wix (<http://fr.wix.com>), portfolioinbox (<https://www.portfolioinbox.net/fr>), etc.

Annexe : compétences du bloc "Support et mise à disposition de services informatiques"

■ Gérer le patrimoine informatique

- Recenser et identifier les ressources numériques
- Exploiter des référentiels, normes et standards adoptés par le prestataire informatique
- Mettre en place et vérifier les niveaux d'habilitation associés à un service
- Vérifier les conditions de la continuité d'un service informatique
- Gérer des sauvegardes
- Vérifier le respect des règles d'utilisation des ressources numériques

■ Répondre aux incidents et aux demandes d'assistance et d'évolution

- Collecter, suivre et orienter des demandes
- Traiter des demandes concernant les services réseau et système, applicatifs
- Traiter des demandes concernant les applications

■ Développer la présence en ligne de l'organisation

- Participer à la valorisation de l'image de l'organisation sur les médias numériques en tenant compte du cadre juridique et des enjeux économiques
- Référencer les services en ligne de l'organisation et mesurer leur visibilité
- Participer à l'évolution d'un site Web exploitant les données de l'organisation

■ Travailler en mode projet

- Analyser les objectifs et les modalités d'organisation d'un projet
- Planifier les activités
- Évaluer les indicateurs de suivi d'un projet et analyser les écarts

■ Mettre à disposition des utilisateurs un service informatique

- Réaliser les tests d'intégration et d'acceptation d'un service
- Déployer un service
- Accompagner les utilisateurs dans la mise en place d'un service

■ Organiser son développement professionnel

- Mettre en place son environnement d'apprentissage personnel
- Mettre en œuvre des outils et stratégies de veille informationnelle
- Gérer son identité professionnelle - Développer son projet professionnel



Les cours du CNED sont strictement réservés à l'usage privé de leurs destinataires et ne sont pas destinés à une utilisation collective. Les personnes qui s'en serviraient pour d'autres usages, qui en feraient une reproduction intégrale ou partielle, une traduction sans le consentement du CNED, s'exposeraient à des poursuites judiciaires et aux sanctions pénales prévues par le Code de la propriété intellectuelle. Les reproductions par reprographie de livres et de périodiques protégés contenues dans cet ouvrage sont effectuées par le CNED avec l'autorisation du Centre français d'exploitation du droit de copie (20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).

CNED, BP 60200, 86980 Futuroscope Chasseneuil Cedex, France

© CNED 2024

87611TDWB6124

